

# Programme de formation à destination des professionnels

*Année 2018*



## SOMMAIRE

Comprendre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées .....	p 3, 4
Initiation à l'aide à la toilette : niveau 1 .....	p 5, 6
Aide à la toilette – Niveau 2 .....	p 7, 8
Prendre en compte l'aidant dans les interventions d'aide à domicile .....	p 9, 10
Le syndrome de Diogène .....	p 11, 12
Bulletin d'inscription .....	p 13
Conditions générales de vente .....	p 14, 15, 16
Renseignements .....	p 17

## Formation n°1 : « Comprendre la maladie d'Alzheimer et les principales maladies apparentées »

*Dans le cadre du soutien à la formation continue des professionnels de l'aide à domicile, le CLIC 6 souhaite proposer aux professionnels des services de son territoire une journée de formation sur les maladies neurocognitives.*

*La population des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées (maladie à corps de Léwy, dégénérescences fronto-temporales, troubles cognitifs majeurs d'origine vasculaire,...) représente aujourd'hui plus de 20% de la population âgée.*

**Date :** Lundi 4 Juin 2018

**Lieu :** CLIC 6 – 4 Place Nelson Mandela – Chevilly-Larue

**Durée :** 9h30-12h30 et 13h30-17h30 soit 7 heures de formation

**Coût :** 90€ par stagiaire

*La formation est assurée par un organisme de formation agréé et peut être intégrée dans le plan de formation des structures envoyant des salariés ou agents*

**Formatrice :** DEBORAH LOWINSKI-LETINOIS, psychomotricienne cadre et formatrice, ingénieur en coordination du parcours de soins (Master 2 Santé), diplômée d'Ethique & pratiques de la santé et des soins, ancienne coordinatrice interdisciplinaire en Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD) parisien, dont deux Equipes Spécialisées Alzheimer (ESA).

**Public :** Professionnels en situation d'accompagnement auprès de personnes présentant des troubles sur le plan cognitif

**Pré-requis :**

- Connaissances généralistes sur le vieillissement
- Expérience personnelle ou professionnelle auprès de personnes présentant des troubles d'ordre cognitifs

## **Objectifs:**

- Acquérir ou entretenir un socle actualisé de connaissances sur les maladies neurocognitives
- Savoir distinguer les différentes maladies et leurs spécificités
- Comprendre les conséquences des troubles cognitifs sur le quotidien de la personne malade et de son proche au domicile

## **Contenu**

- Mise en commun des expériences et des représentations de chacun autour des maladies neurocognitives

### 1ère partie

- Apports théoriques sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées (symptômes, diagnostic différentiel, traitements et prises en charge actuelles, facteurs de risques, prévalence...)
- Les troubles cognitifs et leurs conséquences dans la vie de la personne (troubles de la compréhension, du jugement, altération de la relation...)
- Echanges et analyse de pratique

### 2ème partie

- Exercices de mise en situation dynamique aidant-aidé
- Les particularités de la relation d'aide ou de soins auprès de ces personnes : la communication verbale et non verbale
- Les exigences éthiques des interventions à domicile, les limites de l'aide à domicile (connaître les partenaires spécifiques et savoir les solliciter,...)

## **Compétences visées :**

- Améliorer la compréhension des comportements des personnes présentant des troubles sur le plan cognitif et savoir adapter sa communication
- Capacité à informer et soutenir les aidants familiaux par la transmission des compétences acquises

## **Démarche pédagogique :**

- Apports théoriques et cliniques
- Partage des expériences des professionnels participants
- Analyse et travail sur les situations apportées par les participants et le formateur
- Mises en situations dynamique des participants

## Formation n°2 : Initiation à l'aide à la toilette : niveau 1

**Date** : Mardi 15 Mai 2018

**Lieu** : Centre de formation ASTER – 10 Bis Bd de Stalingrad - 94600 CHOISY-LE-ROI

**Durée** : 9h30-12h30 et 13h30-17h30, soit 7 heures de formation

**Tarif** : 90 € par stagiaire

*La formation est assurée par un organisme de formation agréé et peut être intégrée dans le plan de formation des structures envoyant des salariés ou agents*

**Formateur** : Un formateur du centre ASTER

**Public** : Aides à domicile / Auxiliaires de vie

**Pré-requis** : Pas de pré-requis

### **Objectifs** :

- Connaître les règles d'hygiène élémentaires
- Connaître la personne âgée, le corps et les différents troubles corporels
- Apprendre les gestes techniques de manipulation (*utilisation du matériel de transfert*)
- Appréhender les techniques de toilette en fonction des pathologies (*aide à la toilette au lavabo, aide à la douche, capiluve, pédiluve...*)
- Apprendre l'utilisation des matériels de transferts
- Assurer la sécurité de la personne

### **Contenu :**

- Connaissance des règles d'hygiène
- Initiation aux techniques de base
- Travail sur les appréhensions et représentations liées à la réalisation des toilettes

### **Compétences visées :**

- Etre en capacité d'assister une personne en perte d'autonomie modérée dans la réalisation de soins d'hygiène corporelle simples
- Capacité à accompagner une personne à accepter la réalisation de soins d'hygiène corporelle dans le respect de sa dignité

### **Démarche pédagogique :**

- Apports théoriques
- Partage des expériences des professionnels participants
- Mise à disposition pour les participants d'une salle de formation équipée de matériel médical (lit médicalisé, lève-malade...) et d'accessoires permettant la réalisation des soins d'hygiène
- Mises en situation active des participants

*Pour le repas du midi, les participants ont la possibilité de déjeuner au sein du centre de formation. Un réfrigérateur et un micro-ondes seront à leur disposition.*

## Formation n°3 : Aide à la toilette – Niveau 2

**Date** : Lundi 18 Septembre 2018

**Lieu** : Centre de formation ASTER – 10 Bis Bd de Stalingrad - 94600 CHOISY-LE-ROI

**Durée** : 9h30-12h30 et 13h30-17h30, soit 7 heures de formation

**Tarif** : 100€ par stagiaire

*La formation est assurée par un organisme de formation agréé et peut être intégrée dans le plan de formation des structures envoyant des salariés ou agents*

**Formateur** : Un formateur du centre ASTER

**Public** : Aides à domicile / Auxiliaires de vie

### Pré-requis :

- Connaissances concernant les techniques d'aide pour la réalisation d'une toilette simple auprès d'une personne en perte d'autonomie modérée et sur les différentes règles d'hygiène
- Réalisation au préalable de la formation « Initiation à l'aide à la toilette » dispensée par le centre de formation Aster ICF ou par un autre organisme de formation

### Objectifs :

- Pratiquer et maîtriser les techniques de toilette en fonction des pathologies (aide à la toilette au lit, toilette au lit avec semi-mobilité, toilette au lit sans mobilité, capiluve au lit...)
- Pratiquer et contrôler les gestes techniques de manipulation
- Pratiquer et maîtriser l'utilisation des matériels de transfert
- Pratiquer et garantir la sécurité de la personne

## **Contenu**

- Acquisition des techniques pour la réalisation d'une toilette assise et au lit
- Connaissance des soins annexes (soins du visage, soins de bouche, gestion des appareils dentaires et auditifs)
- Prévention des escarres et des chutes
- Rappel des règles de sécurité pour l'aidé et le professionnel

## **Compétences visées :**

- Etre en capacité de proposer un accompagnement, à une personne en perte d'autonomie modérée ou importante, dans la réalisation des différents type de toilettes existantes
- Savoir se servir de matériels de transferts
- Capacité à accompagner une personne à accepter la réalisation de soins d'hygiène corporelle dans le respect de sa dignité

## **Démarche pédagogique :**

- Apports théoriques et cliniques
- Mise à disposition pour les participants d'une salle de formation équipée de matériel médical (lit médicalisé, lève-malade...) et d'accessoires permettant la réalisation des soins d'hygiène
- Mises en situation active des participants

*Pour le repas du midi, les participants ont la possibilité de déjeuner au sein du centre de formation. Un réfrigérateur et un micro-ondes seront à leur disposition.*



**Formation n°4 : « Prendre en compte l'aidant dans les interventions d'aide à domicile »**

**Date :** Mardi 26 Juin 2018

**Lieu :** Centre de formation ASTER – 10 Bis Bd de Stalingrad - 94600 CHOISY-LE-ROI

**Durée :** 9h30-12h30 et 13h30-17h30 soit 7 heures de formation

**Coût :** 110€ par stagiaire

*La formation est assurée par un organisme de formation agréé et peut être intégrée dans le plan de formation des structures envoyant des salariés ou agents*

**Formateur :** Un formateur du centre ASTER

**Public :** Tout professionnel intervenant auprès d'aidants familiaux à domicile

**Pré-requis :**

- Expérience personnelle ou professionnelle auprès d'aidants familiaux
- Connaissances concernant les problématiques rencontrées par les aidants dans le cadre de la prise en charge à domicile de leur proche

**Objectifs :**

- Définir et comprendre le rôle de l'aidant
- Savoir accompagner les aidants dans le cadre de la mise en place d'aide à domicile

## Contenu

- Définir le rôle et la place de l'aide à domicile
- Travailler dans le cadre d'une triangulation (aidant prof/aidé/aidant familial)
- Établir une relation aidants professionnels et aidants familial dans le respect de la place de l'aidant et dans l'accompagnement de son proche
- Repérer le besoin d'aide de l'aidant, le besoin de répit, le besoin d'écoute et de paroles
- Savoir être la personne ressource pour l'aidant
- Conseiller et guider dans la mise en place de démarches (lieux ressources)
- Proposer une collaboration pour assurer les gestes techniques en complémentarité avec le professionnel

## Compétences visées :

- Etre en capacité d'apporter une information générale aux aidants familiaux à domicile en fonction des besoins identifiés
- Adapter sa pratique professionnelle en fonction des besoins des aidants familiaux

## Démarche pédagogique :

- Apports théoriques et cliniques
- Partage des expériences des professionnels participants
- Analyse et travail sur les situations apportées par les participants et le formateur
- Mises en situations dynamique des participants

*Pour le repas du midi, les participants ont la possibilité de déjeuner au sein du centre de formation. Un réfrigérateur et un micro-ondes seront à leur disposition.*

## Formation n°5 : « Le syndrome de Diogène »

**Date** : Lundi 24 Septembre 2018

**Lieu** : CLIC 6 – 4 Place Nelson Mandela – Chevilly-Larue

**Durée** : 9h30-12h30 et 13h30-16h00 soit 5h30 heures de formation

**Coût** : 80€ par stagiaire

*La formation est assurée par un organisme de formation agréé et peut être intégrée dans le plan de formation des structures envoyant des salariés ou agents*

**Formatrice** : Un psychiatre et une infirmière de l'EMPPA (Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée)

**Public** : Professionnels intervenants auprès de personnes présentant un syndrome de Diogène

**Prérequis** : Expérience personnelle ou professionnelle auprès de personnes présentant un syndrome de Diogène

### Objectifs:

- Acquérir ou entretenir un socle actualisé de connaissances sur le syndrome de Diogène
- Appréhender les conséquences de ce syndrome sur la vie quotidienne de la personne au sein de son domicile
- Savoir repérer les signes qui alertent
- Améliorer la qualité de prise en charge proposée par le professionnel auprès d'une personne ayant le syndrome de Diogène

## **Contenu :**

Mise en commun des expériences et des représentations de chacun autour du syndrome de Diogène

### 1ère partie

- Apports théoriques sur le syndrome de Diogène (Épidémiologie, définition, description du syndrome, lorsque le syndrome est associé à des troubles psychiatriques ou cognitifs, ...)
- Comprendre les conséquences de ce syndrome sur le quotidien de la personne au domicile
- La prise en charge en milieu hospitalier ou en ambulatoire
- Echanges avec les participants sur les apports théoriques

### 2ème partie

- L'importance d'une évaluation globale de la situation et d'un accompagnement multi-partenarial
- Intervenir auprès des personnes présentant ce syndrome
- Comment se positionner face au refus d'aide ?
- Etudes de cas pratiques proposés par les participants

## **Compétences visées :**

- Définir et savoir identifier ce qu'est un syndrome de Diogène et les comportements associés
- Apprendre à communiquer avec une personne présentant un syndrome de Diogène
- Améliorer l'accompagnement proposé auprès de ce public
- Connaître les ressources du territoire et les professionnels à solliciter dans ce type de situation

## **Démarche pédagogique :**

- Apports théoriques et cliniques
- Partage des expériences des professionnels participants
- Analyse et travail sur les situations apportées par les participants et le formateur
- Mises en situations dynamique des participants

## BULLETIN D'INSCRIPTION

(également téléchargeable sur le site)

### **A retourner au CLIC 6 :**

Par mail : [contact@clic6.org](mailto:contact@clic6.org)

OU Par courrier : 4 Place Nelson Mandela – 94550 Chevilly-Larue

#### Les coordonnées du stagiaire :

Nom : ..... Prénom .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

#### Les coordonnées de l'employeur :

Nom de l'établissement : .....

Nom du responsable : .....

Adresse : .....

Ville : ..... CP : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Etablissement signataire de la convention de formation (si différent) :

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....

Ville : ..... CP : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

#### Formation choisie :

Intitulé de la formation : .....

Date de la formation : .....

**Fait à**  
Signature et cachet de l'employeur

**Le**  
Signature du stagiaire



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **OBJET**

Les présentes conditions générales (CGV) de vente s'appliquent à la fourniture par le CLIC 6 d'une ou plusieurs prestations de formation sous forme de sessions inter-entreprises. Le contenu, la forme, les prix ainsi que les planifications des formations sont définis dans le programme de formation dans sa version papier et dans sa version internet. L'inscription à une formation emporte acceptation sans réserve des présentes CGV.

### **INSCRIPTIONS**

Les demandes d'inscription s'effectuent par écrit, par courrier ou par courriel, par le biais du bulletin d'inscription. Ce bulletin doit être complété et signé par le stagiaire et envoyé au CLIC 6. L'inscription fait l'objet de l'émission d'une convention de formation, à retourner signée au CLIC 6, 15 jours avant le début de la formation. Le fait pour le client de commencer une formation emporte acceptation sans réserve de la convention de formation qui lui a été adressée, y compris s'il n'a pas préalablement retourné cette convention signée.

### **PRIX**

Le prix des formations inter-entreprises est fixé dans le catalogue et rappelé dans la convention de formation. Ce prix reste valable jusqu'à parution d'un nouveau catalogue, sous forme papier ou Internet. Les prix affichés sont nets, les prestations servies par le CLIC 6 ne sont pas assujetties à la TVA.

### **MODALITES DE PAIEMENT**

En cas d'inscription par un particulier, une facture est émise à réception de la convention de formation avec paiement immédiat de 30% du montant total de la formation. Le solde est payable à 30 jours à compter de l'issue de la formation.

En cas d'inscription par un employeur, la facture est émise à l'issue de la formation et payable à 30 jours.

En cas d'inscription par un employeur de droit public, la facturation et le paiement interviennent dans les conditions réglementaires applicables au secteur public.

En cas de prise en charge par un organisme tiers, le cocontractant reste tenu de s'acquitter de toute somme qui, quelque en soit la raison, ne serait pas prise en charge par cet organisme tiers.

## **DESISTEMENT, ABANDON, INTERRUPTION**

En cas de désistement avant le stage, le frais engagés par le CLIC seront facturés, à hauteur de 50% en cas de désistement à moins de 15 jours.

En cas d'abandon ou d'interruption intervenant à compter de la date de début de la formation, l'intégralité du prix est due et exigible. Si cet abandon ou cette interruption est dû à un cas de force majeure, seules les prestations effectivement dispensées sont facturées au prorata du prix mentionné à l'article 6.

## **REPORT, ANNULATION**

Le CLIC se réserve le droit d'annuler ou de reporter les formations proposées au plus tard 8 jours avant la date programmée sans que les cocontractants puissent prétendre à un quelconque dédommagement. Toute somme éventuellement déjà perçue sera remboursée.

Le CLIC s'engage à dispenser les formations prévues dans le cadre d'une obligation de moyens. Aussi il ne pourrait être tenu pour responsable de l'annulation ou de l'interruption de la formation en cas d'évènements indépendants de sa volonté qui affecteraient l'usage des locaux ou le travail du formateur.

## **LIEU DE FORMATION**

Les formations inter-entreprises sont dispensées soit dans les locaux du CLIC 6 soit dans tout autre lieu mentionné avant le début de la formation.

## **PREREQUIS**

Il appartient au cocontractant de vérifier que la fonction du stagiaire correspond aux pré-requis indiqués sur le programme de la formation mentionnée ci-dessus. Le CLIC ne pourra être tenu pour responsable de l'inadéquation des formations proposées aux besoins des stagiaires inscrits.

## **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les supports de formation fournis par le CLIC 6 lors des formations sont à l'usage exclusif du stagiaire nominativement inscrit. Les supports, documentations et contenus des formations sont et demeurent la propriété du CLIC ou du formateur.

Par conséquent, toute reproduction, représentation, adaptation, commercialisation, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces documents, contenus et supports sous quelque forme que ce soit est interdite sans l'accord préalable écrit du CLIC ou du formateur.

## **DIVERS**

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige entre les parties résultant de l'interprétation ou l'exécution de ces conditions, et à défaut d'accord amiable entre les parties, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux du Val-de-Marne, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'applique pas en cas de litige avec un client non professionnel, pour lequel prévalent les règles légales de compétence juridictionnelle.



## **POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER**

Par téléphone : 01 48 53 79 09

Par courrier : 4 Place Nelson Mandela – 94550 Chevilly-Larue

Par mail : [contact@clic6.org](mailto:contact@clic6.org)

Site internet : [www.clic6.org](http://www.clic6.org)